Download on the App Store

GET IT ON Google Play

- Application gratuite Garmin explore
- Position gps
- Partage de collections (« fichier.gpx »)
- Facilite l’accès au poste
- Localisation de la ligne de tir et des postés

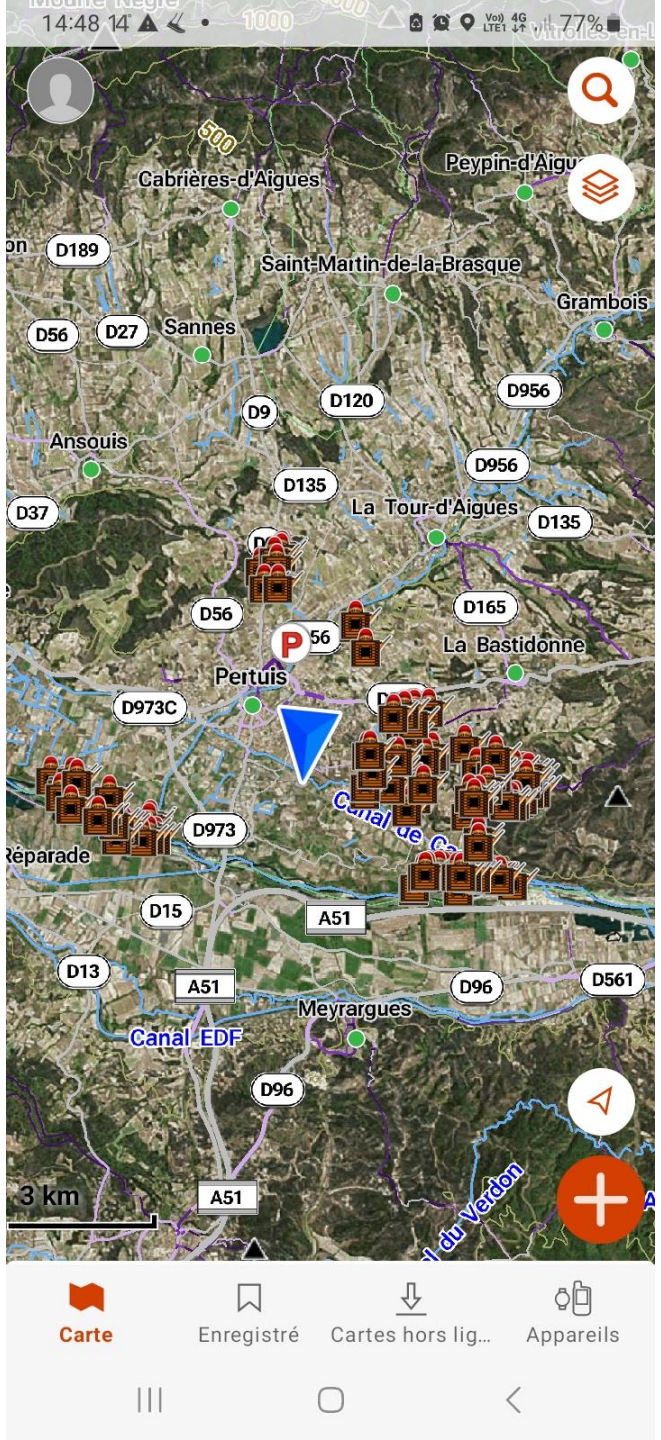

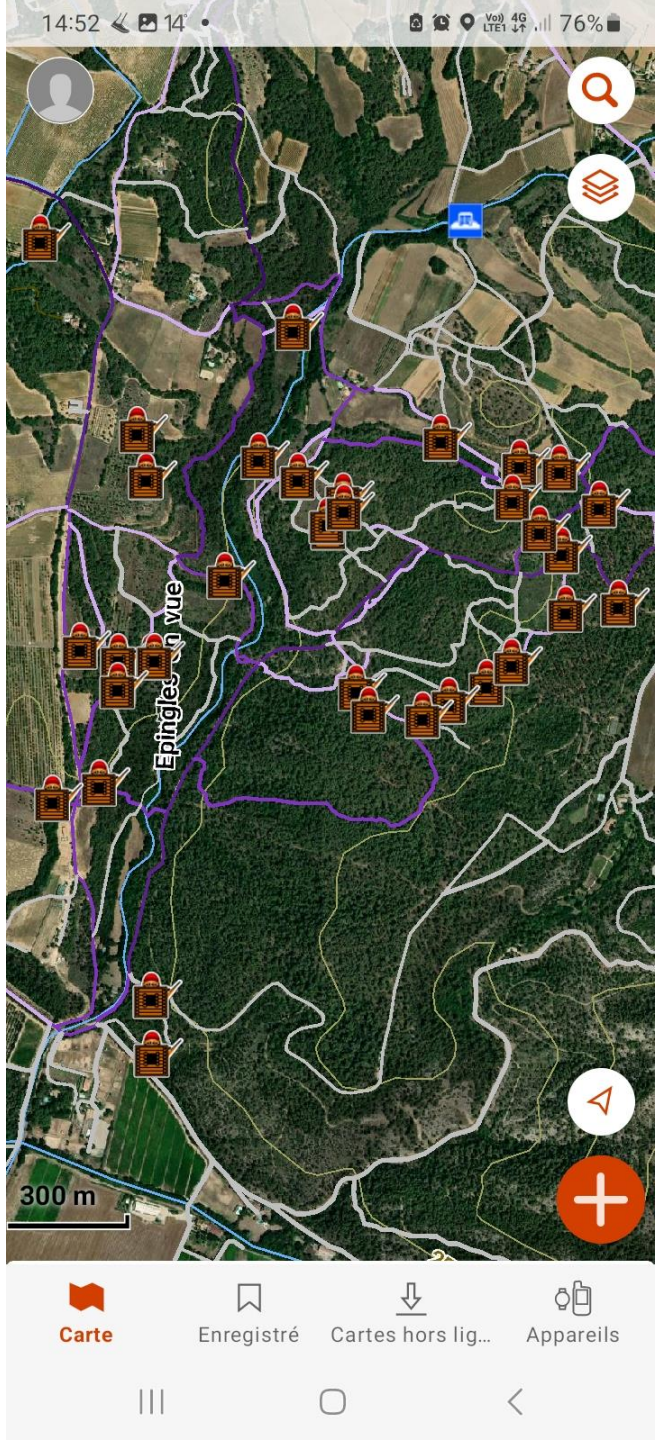

ITINÉRAIRE SÉCURITÉ
DU CHASSEUR RESPONSABLE

FDC77

LES PRÉCONISATIONS

1 AU ROND

Sans arme, j'écoute les consignes générales de la chasse, les consignes de sécurité et de tir énoncées par le directeur de battue.

2 AVANT L'ACTION DE CHASSE

a Je mets mon gilet ou ma veste orange fluo.

b Je peux mettre en place les panneaux « Jours de chasse » ou AK14 indiquant qu'une action de chasse est en cours sur les chemins pour informer les autres utilisateurs de la nature.

LA RÈGLE DES 30°

L'angle des 30° doit se calculer par rapport à la personne la plus en retrait (parfois le 2ème ou 3ème posté dans le cas d'un virage) mais aussi par rapport aux biens meubles ou immeubles (voiture, maison...) visibles ou connus.

APPROUVÉ PAR Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – Réseau sécurité à la chasse

Exemple, sur ce schéma, pour réaliser son angle de 30°, le chasseur n° 3 doit prendre en compte à la fois le chasseur n°1 (le plus en retrait) et la voiture cachée par les arbres dont il connait l'existence.

Le chasseur n°4, quant à lui, réalisera son angle de 30° par rapport à la voiture et au chasseur n°1.

6 APRÈS LE SIGNAL DE FIN DE CHASSE

a Je décharge mon arme dans ma zone de tir et de manipulation et la laisse ouverte.

b Je m'assure que mes voisins aient entendu le signal de fin de battue.

c Je peux remettre la bretelle.

d Je nettoie mon poste (douilles, jalons, papiers ...).

e Je vérifie mes impacts de balles et animaux tirés.

f Je vérifie mes canons avant rangement de mon arme dans son étui.

5 FRANCHISSEMENT D'OBSTACLES

(fossé, clôture, ronce ...)

a Je décharge mon arme.

b Je franchis l'obstacle arme ouverte et déchargée.

c Je vérifie mes canons.

d Je peux recharger.

b

c Je mets obligatoirement en place les panneaux AK14 sur les routes qui bordent ou traversent la chasse.

d Je vérifie les canons de mon arme déchargée.

e Je me rends sur les lieux de l'action de chasse arme ouverte et déchargée.

f J'enlève la bretelle de mon arme.

g Je prends connaissance de mon environnement (voisins, bâtiment, écran végétal ...).

h Je matérialise mes angles de 30°.

c

d

f

h

3 EN ACTION DE CHASSE

a Je vérifie la non-obstruction de mes canons dans ma zone de tir.

b Je charge mon arme dans ma zone de tir après le signal de début de battue.

b

4 AU POSTE

a Je tiens l'arme à 2 mains, canons en l'air.

a

b Je reste vigilant et tiens compte des acteurs de mon environnement (autres utilisateurs de la nature).

c J'identifie l'animal avant le tir.

d Je tire debout en tir fichant en respectant mes angles.

e Je ne tire pas en direction de la traque (sauf consignes particulières).

b

Suivant l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse

« Apposer des panneaux de signalisation <u>temporaires</u> sur l'accotement ou à proximité immédiate des voies publiques et sur les principaux axes de pénétration du public pour signaler les entrées principales de la zone de chasse. L'apposition des panneaux est réalisée, avant tout commencement effectif de l'action de chasse considérée, <u>le jour même</u>. Le retrait des panneaux intervient <u>le même jour</u>, une fois l'action de chasse terminée. »

Routes et chemins ouverts à la circulation dans les deux sens

Chemins forestiers et principaux sentiers pédestres, autres que les routes

Chemins et sentiers secondaires (optionnel)

RÉCAPITULATIF

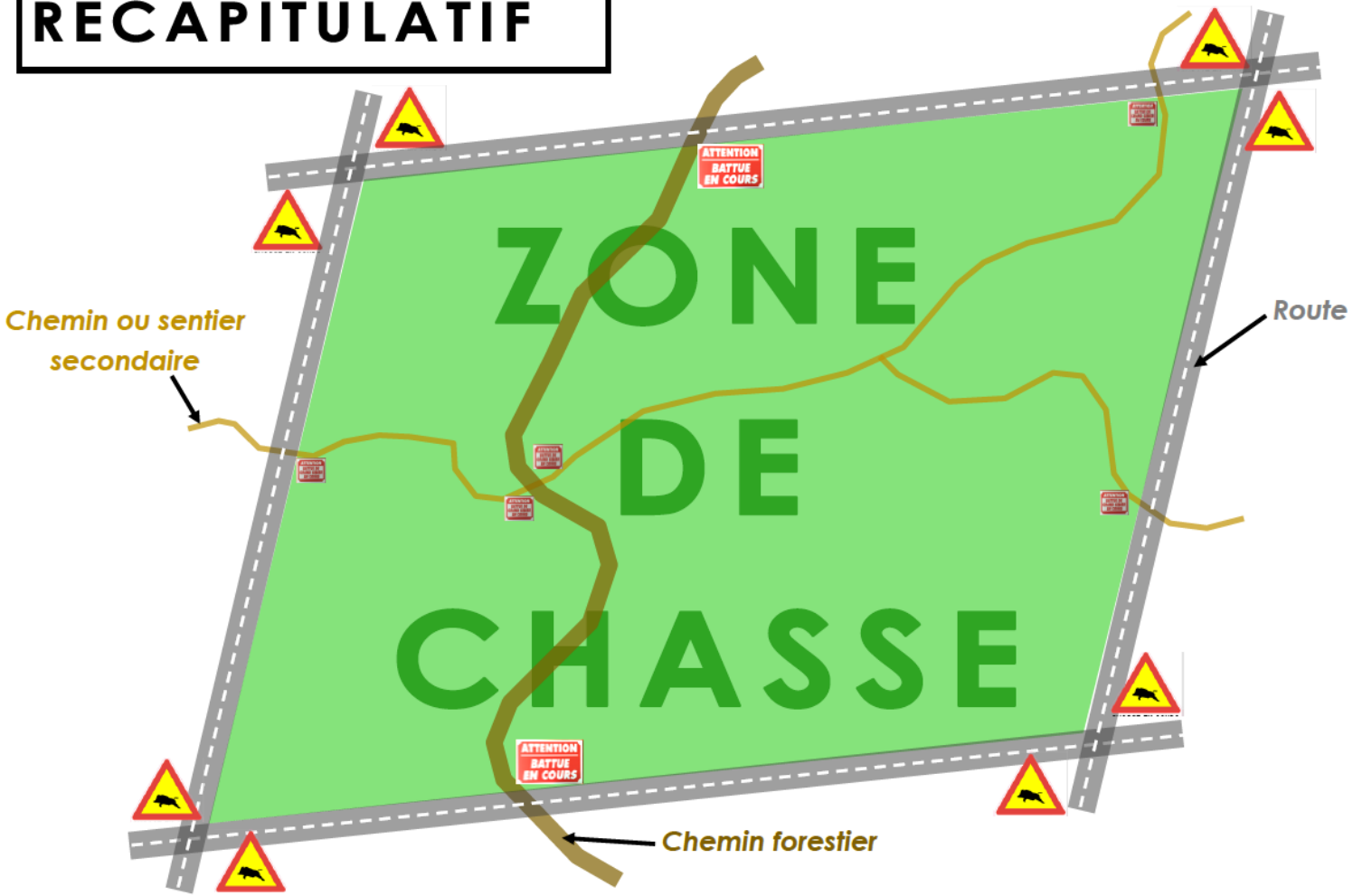

Ami promeneur : le port d'un vêtement fluo est recommandé en période de chasse

- **Si vous ne voyez pas ces signaux, vous êtes probablement en présence d'une battue illégale et de braconniers**

→ merci de prévenir les autorités compétentes (gendarmerie, garde-chasse, OFB)